

Assurer la transmission des fermes bio en bio est primordial pour le développement de l'agriculture bio !

Pour faciliter vos démarches, surtout n'hésitez pas à vous faire accompagner, vous tenir au courant, participer à des événements ou des formations sur la transmission !

Plusieurs structures en Bourgogne-Franche-Comté œuvrent pour la transmission et travaillent sur différents de ses aspects (foncier, social, économique...) n'hésitez pas à les solliciter !

Terre de Liens, les Chambres d'agriculture, BIO Bourgogne-Franche-Comté, la SAFER, la MSA, Semeurs du possible (dans le cadre de test d'activité entre cédant et porteur de projet)...ainsi que d'autres membres du réseau InPACT.

Retrouvez aussi quelques exemples d'outils de mise en lien entre cédants et porteurs de projet :

- La plateforme Objectif Terres : <https://www.objectif-terres.org/> ;
- Le Répertoire Départ Installation : <https://www.repertoireinstallation.com/>...
- Le site Agribiolien de petites annonces géré par le réseau bio : <https://www.agribiolien.fr/>
- ou les Petites annonces bio <https://www.interbio-franche-comte.com/petites-annonces.html>...

Sources

Des chiffres qui témoignent du défi à venir

- 1 - Conseil Economique Social et Environnemental (2020) Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !
- 2 - Agreste (2021) Recensement général agricole 2020
- 3 - FRAB BFC (2022) Observatoire Régionale de l'Agriculture Biologique
- 4 - FRAB BFC (2022) Observatoire Régionale de l'Agriculture Biologique, Focus sur la transmission des fermes bio en BFC
- 5 - CRA BFC (2022) Comité Installation-Transmission de décembre 2022
- 6 - CRA BFC (2021) Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, Résultats 2020
- 7 - Chiffres nationaux Point Accueil Installation
- 8 - FRAB BFC (2021-2022), Enquête sur L'avenir des fermes bio en BFC
- 9 - Agreste (2020), Le renouvellement des agriculteurs en BFC

Mémo "Les externalités positives de l'AB à préserver"

- FNAB (2019) Agriculture biologique et biodiversité, Comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser une agriculture favorable à la biodiversité ?, Un guide pour mieux comprendre et agir.
- FNAB (2022) Communiqué de Presse, PAC, Combien valent les producteurs bio ?, Annexe : Tableau récapitulatif sur le rapport de l'ITAB quantifiant et chiffrant les externalités positives de la Bio (page 107)
- FNAB (2020) Agriculture biologique et changement climatique
- Territoires Bio (2022) <https://territoiresbio.fr/>

BIO Bourgogne-Franche-Comté est l'association de promotion et de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté, à laquelle adhèrent notamment les Groupements d'Agrobiologistes départementaux (**GAB**).

En répondant aux besoins et aux attentes des acteurs impliqués dans le développement de la bio, elle accompagne les producteurs et productrices, ainsi que les territoires, dans la mise en place de systèmes et de filières biologiques cohérents, durables et solidaires.

Contact : 06 33 65 08 14 - leocadie.yverneau@biobfc.org

Avec le soutien financier de :



La transmission de ma ferme en bio : quels enjeux ?

Vous allez bientôt transmettre votre ferme ?

La transmission concernera d'ici 3 ans près de la moitié des agriculteurs et agricultrices, qui seront alors en âge de partir à la retraite, sans compter ceux et celles qui cesseront leur activité de manière anticipée.

Si des enjeux sont communs à tous les modes de productions, certains sont propres à la transmission en agriculture biologique. Ce document donne une vision d'ensemble (non exhaustive) de l'ampleur de ce défi, de son importance notamment en bio, et des pistes à creuser pour anticiper au mieux sa transmission.



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ



BIO BFC est membre du
réseau InPACT BFC

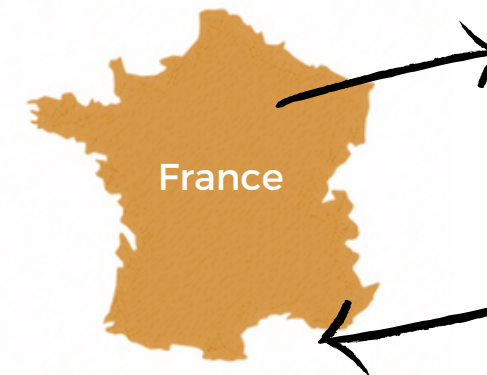
Des chiffres qui témoignent du défi à venir

45% des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite d'ici 2026.¹

En 10 ans (2010-2020), **100 000 fermes ont disparu** en France.²

60% des candidats à l'installation en 2019⁷ étaient **non issus du milieu agricole**.

Plus de la moitié des surfaces libérées par les cessations d'activité vont **agrandir des fermes déjà existantes**.²



Plus d'un agriculteur sur deux avait plus de 50 ans en 2020.⁴

Les installations **hors cadre familial** représentaient 42% des installations aidées en 2020, contre 28% en 2015.⁵

Comme au niveau national, **les installations ne compensent qu'au 1/3 les arrêts d'activité**.⁶

20 % des nouveaux installés ne sont pas passés par le PAI en 2021 et la moitié s'installe sans DJA.⁵

En 2019, 60% des porteurs de projet au PAI souhaitaient démarrer une **activité hors grandes filières** : ovins, caprins, apiculture, aviculture, maraîchage, horticulture, arboriculture ...⁹

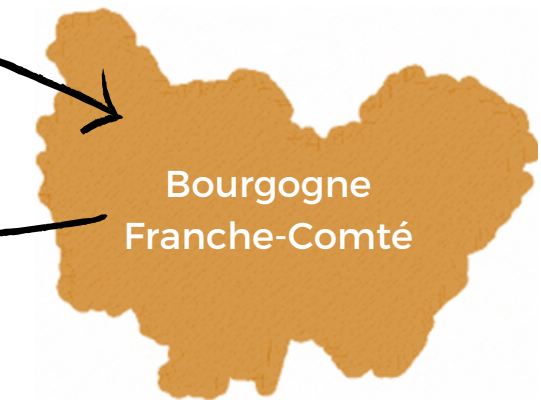
Cependant, seulement la moitié de la SAU libérée par les arrêts / départs est reprise par de nouveaux installés, qui disposent au départ de surfaces moins importantes.⁶

La part des exploitations bio inscrites au Répertoire Départ Installation de la Chambre d'Agriculture augmente, passant de 10% en 2019 à 21% en 2020.⁶

Parmi les producteurs enquêtés en 2021-2022, **moins de 43% de ceux souhaitant transmettre d'ici moins de 2 ans avaient une piste de repreneur**. Près de 60% des plus de 60 ans n'avaient pas de piste de repreneur en 2021.⁸

Une **part grandissante d'installations (aidées) en bio**, passant de 11% en 2015 à 24% en 2020.⁶

25% des porteurs de projets voulaient produire en bio en 2020.⁹



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ

Pourquoi est-il important d'être acteur de sa transmission?



Transmettre prend du temps : on estime que la durée nécessaire pour préparer une transmission "idéale" est de **5 ou 6 ans**, même si bien sûr, chaque transmission est différente, c'est un parcours propre à chacun.

"La transmission devrait être réfléchie depuis toujours, faire partie intégrante de la vie de l'exploitation agricole."
Eleveur retraité (Doubs)

"Je pense qu'il faut être ouvert des deux côtés : le cédant laisse quelque chose d'important, le repreneur vient aussi avec ses idées."
Repreneur (Côte-d'Or)

S'ouvrir à de nouvelles productions, tout en assurant la continuité de productions territoriales et le maintien des filières locales. L'attractivité de l'élevage est aussi un enjeu majeur.

"Il faut que la ferme continue de produire du lait et du lait bio, pour maintenir la coop du village"
Cédant (Massif Jurassien)

"A partir de la reprise d'une exploitation, on espère faire 2 emplois, en installant aussi Sandrine sur une partie de terrain dédié au maraîchage."
Repreneur (Saône-et-Loire)

Conserver la destination agricole du foncier, maintenir les fermes et sécuriser les terres en bio

Maintenir les terres en bio, c'est pérenniser les **externalités positives** de l'AB qui ont été permises par un investissement personnel et financier (dont aides publiques) lors de la conversion

Anticiper l'inadéquation entre les fermes à céder et les projets des futurs installés.

De nombreux projets de diversification (maraîchage, arboriculture, petits ruminants...) et de projets à échelle plus réduite font face à de nombreuses fermes à céder en polyculture-élevage.

"L'enjeu est aussi de motiver des jeunes pour s'installer en élevage"
Eleveur retraité (Doubs)

Transmettre pour installer des producteurs bio nombreux. Alimenter le **dynamisme du monde rural** et développer des tissus économiques et sociaux locaux : nouveaux emplois, nouvelles familles, nouvelles activités pour les villages (marché, accueil à la ferme,...)

Les impacts positifs de l'AB à préserver

Des produits de qualité riches en nutriments et un mode de production sans produits chimiques de synthèse et d'OGM, respectueux de la santé humaine (agriculteurs, riverains, consommateurs).



Une préservation de la qualité de l'eau



Des impacts positifs sur la biodiversité : les systèmes en AB hébergent plus de biodiversité, à la fois en termes d'abondance et de diversité des espèces présentes; des sols plus fertiles; une plus grande diversité variétale des cultures et des races élevées.



Un système plus vertueux face au changement climatique : plus résilient et moins émetteur de gaz à effet de serre.



Une plus-value pour les territoires par la création d'emploi (plus de main-d'oeuvre en système bio), le dynamisme rural lié à la vente en circuits courts (plus fréquente en AB) et la reterritorialisation des systèmes agroalimentaires durables (création de filières).

"Je ne voulais pas céder autrement qu'en bio. C'était pas logique d'avoir eu des aides pour passer en bio et de repasser en conventionnel. Et puis il y a l'éthique"
Retraité (Jura)

- **Anticiper sa transmission,** et réfléchir à son projet, ses envies, pour la ferme et pour soi.

- **Continuer à s'investir dans sa ferme.** Penser les éventuels investissements et évolutions de la ferme avant transmission dans l'optique dans cette dernière.

- **Préparer l'arrivée de son repreneur,** Réfléchir à la possibilité de proposer un **tuilage** sous forme de tutorat / association / Start'Agri / créer un espace-test agricole sur une parcelle...afin de préparer au mieux la transition, côté cédant comme côté repreneur et permettre à chacun de trouver sa place.

- Se pencher sur les questions de **restructuration des fermes** et d'**installations collectives.** Ouvrir le champ des possibles: réfléchir aux différents potentiels de production de ses terres et bâtiments et aux débouchés envisageables.

